

ASSOCIATION PAROISSIALE CATHOLIQUE DU SACRE-CŒUR - LAUSANNE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE DU JEUDI 29 NOVEMBRE 2017

Excusé : Alain-Gérard Scherwey (AGS)

1. Introduction

La présidente du Conseil de paroisse, Lucienne Giordano (LG), ouvre la séance en saluant la présence de l'abbé Marc Donzé, ancien vicaire épiscopal, M. et Mme Favre-Perreaud, les représentants des communautés hispanophone et lusophone ainsi que de la régie Demierre, gérance du Bd Grancy 19/19A.

Prière de l'abbé Vincent Roos qui lit un morceau choisi de l'abbé Zundel.

On fait circuler la liste de présences afin de déterminer les droits de vote.

Conformément aux statuts de notre association, la présente assemblée peut valablement délibérer puisqu'elle a été convoquée dans les délais :

- par annonce en chaire
- par les feuilles dominicales.

L'ordre du jour de notre assemblée comprend un seul objet, à savoir :

Projet de travaux à la chapelle Mon-Gré, aux locaux paroissiaux attenants ainsi qu'aux immeubles sis sur la parcelle, soit Bd de Grancy 19 et 19A.

2. Historique du projet

La nécessité de lancer un projet et de mandater pour cela un groupe de réflexion date d'il y a quelques années déjà. On en trouve la trace dans les PV des assemblées générales dès 2015.

(Extrait du PV de l'assemblée paroissiale du 5 juin 2016) :

« Concernant le projet de rénovation des salles paroissiales et de la chapelle de Mont-Gré, la réflexion s'est poursuivie au cours de cette année. Rappelons que la chapelle de Mon-Gré est appréciée de ses utilisateurs et fréquentée quotidiennement, qu'elle souffre de plusieurs défauts qui péjorent son exploitation : Le manque d'isolation phonique des cloisons, par exemple, ne permet pas d'utiliser la chapelle en même temps que les salles paroissiales. La configuration de son espace d'entrée, protégé par un couvert abrité, est également à l'origine d'attroupements nocturnes causant d'importantes nuisances pour le voisinage. Il s'agit donc de réaménager l'ensemble des locaux enterrés, dans le but d'optimiser leur utilisation, de rendre plus visible l'existence de la chapelle et de mettre en place un dispositif permettant d'empêcher tout rassemblement de personnes en dehors des heures de culte. Le mandat

d'étude confié au bureau Atelier Commun SA pour analyser la situation actuelle et proposer différentes variantes d'intervention (y compris les éventuelles possibilités de surévaluation du bâtiment Bd de Grancy 19/19A) et la prise en compte du chantier de réaménagement de la gare de Lausanne, et notamment de la nouvelle entrée sud de la gare au niveau de notre immeuble, ont débouché sur les orientations suivantes : Le Conseil de Paroisse a décidé d'aller de l'avant sur un projet de réaménagement complet des salles paroissiales et de la chapelle, portant le nombre de salles à 3 au lieu de 2 et portant la surface utilisable de 135 à 183m². Il a également choisi de déplacer l'accès à la chapelle et aux salles depuis le niveau d'entrée de l'immeuble Boulevard de Grancy 19/19A.

Après une phase de diagnostic des besoins actuels de la chapelle Mon-Gré et des salles paroissiales en termes d'exploitation, d'accessibilité, mais également d'image, nous devons maintenant mener à bien une réflexion sur l'utilisation future de ces locaux. Il nous faudra aussi définir précisément le périmètre de ces travaux de réfection, voire de surélévation avant de pouvoir arriver à un projet plus abouti qui vous sera soumis avant une éventuelle mise à l'enquête.»

Cette année, lors de l'assemblée paroissiale du 23 mai 2017, le rapport sur les projets en cours a fait une large place à ce projet. A cette occasion, Giuseppe Peduto d'AC Atelier Commun SA, a présenté aux paroissiens l'avancement de ce projet, au moyen d'images et de plans rétro-projetés : réfection de la chapelle (clocher sans cloche) et des salles paroissiales, rénovation de l'immeuble Bd Grancy 19/19A (gainés intérieures), éventuelle surélévation.

La présidente a évoqué la vraisemblance qu'une assemblée générale extraordinaire soit convoquée lorsque le projet sera abouti, afin de donner toutes les informations nécessaires pour permettre de prendre les décisions y relatives. Nous y sommes aujourd'hui.

3. Le groupe de réflexion

La présidente énumère les membres qui en font partie :

Abbé Gabriel Pittet (jusqu'à son départ cet été), Catherine Gigon-Niklaus présidente du Conseil de pastorale, Cécile Kuhn, Maurice Exquis, Roland Leimbruger, Bruno Migliarini remplacé par Yannick Le Moigne dès mars 2017, Guillermo Rodriguez, Lucienne Giordano et Tanneguy Lestiboudois.

4. Présentation du projet – rappels des objectifs et du cadre fixé par le Conseil de Paroisse

Pour les détails, LG passe la parole à Giuseppe Peduto (GP), associé du bureau d'architectes AC Atelier Commun.

Il nous présente ses 2 collègues, Patricia Gonzalez et Tanguy Margairaz qui pourront intervenir dans la présentation/discussion.

Il montre des images de la situation actuelle (aérienne, plan), évoquant les problèmes d'accès à la chapelle et le manque de visibilité du centre Mon-Gré. Sans oublier des attroupements nocturnes sur l'esplanade (en diminution) et sous le couvert devant l'entrée de la chapelle. En outre, l'esplanade mériterait une requalification.

Il montre une série de représentations à l'écran illustrant le projet pour le centre Mon-Gré avec exposé de faisabilité d'une nouvelle entrée et espace d'accueil directement sur l'esplanade (une illustration en 3D est alors projetée). Ensuite, il présente le projet pour l'étage inférieur avec illustration des volumes actuels et futurs, ainsi qu'une coupe schématique du centre.

Ensuite, il évoque le projet de surélévation du Bd de Grancy 19-19A en rappelant que lors de l'AG du 23.05.2017, il avait parlé d'une surélévation de 2 étages sur la base de discussions avec la précédente Municipalité de Lausanne. Avec la nouvelle Municipalité, il semble que la

donne a changé. A la suite de nouvelles discussions, nous avons maintenant un préavis formel que nous pouvons surélever d'un étage. Le projet montre la faisabilité d'un espace avec 6 nouveaux appartements.

Ensuite, il évoque les travaux de rénovation du Bd de Grancy 19/19a dont la construction date de la fin 1969/1970 : principalement, les gaines doivent être changées, ce qui implique le remplacement des salles de bain et des cuisines. Le remplacement de ces gaines va pouvoir simplifier le travail de surélévation permettant d'effectuer les travaux en une seule fois. Il pense aussi terminer l'isolation du bâtiment puisque les fenêtres à double vitrage ont été installées en 2004/2005. Des images sont projetées illustrant le positionnement des gaines et les zones d'intervention. Tous ces travaux nécessiteront un désamiantage, une mise à niveau des normes anti-incendies et anti-sismiques.

Enfin, il évoque l'insertion de tous ces projets (esplanade, centre Mon-Gré, rénovation/surélévation) dans le cadre du concours de réflexion du quartier sous-gare lancé par la Ville de Lausanne : nous nous trouvons juste en directe périphérie des 2 zones d'études. GP indique qu'ils ont pris contact avec les services compétents de la Ville afin de les tenir au courant de nos cogitations : bien nous a pris, puisque notre projet a suscité l'intérêt de nos interlocuteurs qui ont mis une note nous concernant dans le cahier des charges dudit concours.

Le calendrier est présenté/projeté : si mise à l'enquête à l'été 2018, le début des travaux est fixé au début de l'été 2019 et un fin des travaux pour Noël 2020.

5. Financement

Bruno Migliarini (BM), responsable des finances au sein du Conseil de Paroisse, présente les coûts du projet du centre Mon-Gré (CHF 3'300'000) et de la surélévation (CHF 2'200'000). Les coûts de la rénovation ne feront pas l'objet de la votation car ils sont obligatoires : on ne pourra pas surélever et isoler sans désamianter ou respecter les nouvelles normes anti-incendies/anti-sismiques.

Les coûts de CHF 5'500'000 seront couverts à hauteur de 26% par un apport de liquidités de la Paroisse (qui a créé un fonds de rénovation à cet effet) et à hauteur de 74% par des prêts hypothécaires (nous avons régulièrement remboursé ces dernières années nos dettes hypothécaires ; nous pourrions y souscrire facilement auprès de nos banques partenaires). Par ailleurs, BM insiste sur le fait que la surélévation et ses 6 nouveaux appartements permettront de créer de nouveaux revenus locatifs et de faciliter le remboursement de la dette contractée pour le centre Mon-Gré.

6. Pastorale

Catherine Gigon Niklaus (CGN) prend ensuite la parole pour évoquer la portée éminemment pastorale de ce projet de nouveau centre Mon-Gré : meilleure visibilité et accessibilité, augmentation du nombre de salles, augmentation de la luminosité des salles/de la chapelle. L'espace Zundel pourrait s'y installer? A suivre. C'est un projet porteur qui répond à nos besoins pastoraux.

7. Questions/réponses

Les présentations étant terminées, LG demande à l'assemblée si elle a des questions/remarques :

Marc Donzé évoque le fait que c'est surtout à ses yeux un espace d'accueil pour la pastorale de gare.

Veronica Basabé insiste sur l'accessibilité de la chapelle pour les handicapés avec chaise électrique.

Une habitante –américaine- du Bd de Grancy pose des questions sur l'impact sur les loyers, sur la durée des travaux. Réponse est donnée : nous ne savons pas encore dans le détail,

mais tous les locataires seront convoqués par la gérance pour une discussion/présentation détaillées à ce sujet.

Les interventions dans les appartements ne devraient pas durer plus de 3-4 semaines pour des travaux qui devraient durer en tout 18 mois environ.

On évoque un changement de nom du centre Mon-Gré. Les propositions sont les bienvenues.

M. Gigon pose la question des garages. Réponse : l'entrée sera toujours au même endroit, mais il faut tenir compte que la moitié du Bd de Grancy deviendra une zone piétonne, donc seuls les riverains pourront accéder à ces garages.

Ch. Exquis demande ce qu'il va advenir du fond de l'esplanade. Réponse : rien de décidé encore, mais une bonne partie reste à disposition –à bien plaisir comme aujourd'hui- du bar le Tortillard. En outre, nous avons pensé laisser un espace suffisant entre l'espace d'accueil et les commerces.

Père Paulino demande combien de places comptera la chapelle. Réponse : env. 140, donc plus qu'aujourd'hui.

On demande aussi si cela sera une chapelle catholique ou œcuménique. Réponse : rien de décidé ; tout est ouvert.

Enfin, on demande ce que vont devenir les réfugiés actuellement protégés par le collectif R en nos locaux de Mon-Gré. LG répond qu'aucun réfugié ne dort dans le centre, mais que le collectif R organise un centre diurne en attendant de trouver un nouvel élan dans leur démarche. De toute manière, ils sont au courant de nos projets de rénovation et ils se sont engagés à quitter les lieux dès que la convention signée avec le Conseil de Paroisse arrivera à échéance.

LG reprend la parole en précisant que la Fedec devra aussi valider le projet.

8. Vote

Nous procédons au vote. Sur 53 personnes avec droit de vote (= être catholique majeur vivant sur la paroisse), 38 votes favorables ; 0 vote contre ; 5 abstentions ; 10 non-votants.

Le projet et son financement y relatif sont acceptés par l'AG.

LG remercie l'assemblée et les paroissiens pour la confiance témoignée.

L'abbé Roos reprend la parole en insistant sur le fait que l'on ne doit pas « se louper » et propose un nouveau nom au centre : centre Zundel.

BM précise que Mon-Gré est le nom historique du lieu.

La séance est levée à 21h35 avec invitation à boire un verre de l'amitié.